



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

**SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS
ET PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC**

*FAVORISER UNE NOUVELLE IMPULSION POUR
LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ*

**RECOMMANDATIONS SUITE AUX CONSULTATIONS
MENÉES AUPRÈS DES PARTENAIRES**

www.cipc-icpc.org

Février 2018



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

Le contexte

Le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) a entrepris au printemps 2017, en collaboration avec le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), une démarche de consultation auprès de ses partenaires dans le cadre d'une réflexion en vue de donner une nouvelle impulsion à la Politique ministérielle en prévention de la criminalité adoptée en 2001 et d'actualiser cette dernière en fonction des besoins des milieux et des problématiques contemporaines de sécurité.

Dans ce contexte, un document de consultation a été élaboré à l'intention des partenaires conviés à participer à cette réflexion. Le document rappelait les orientations de la Politique ministérielle, dressait un bilan sommaire des actions mises en œuvre et des acquis de la Politique, passait en revue certaines initiatives des acteurs du milieu en matière de prévention et de sécurité au cours des dernières années et proposait différentes pistes de réflexion.

Une journée de réflexion tenue à Montréal le 1^{er} juin 2017 a réuni plus d'une vingtaine d'intervenants des milieux municipaux, policiers, communautaires et de la recherche. Par ailleurs, une rencontre de travail a eu lieu le 22 juin à Québec avec des représentants de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités et de la Ville de Québec. Enfin, une rencontre de travail tenue le 30 août avec des représentants de la Sûreté du Québec (SQ) a complété la démarche de consultation des partenaires. Une synthèse de l'ensemble de ces travaux de réflexion a été préparée par le CIPC et transmise aux participants. Vous trouverez en annexe la liste des personnes qui ont participé aux diverses rencontres de consultation.

Les constats découlant de la démarche de consultation

Il convient de mentionner d'entrée de jeu que la démarche de consultation relativement à la Politique ministérielle en prévention de la criminalité a suscité un grand intérêt de la part des différents intervenants conviés à y participer. Les rencontres avec les partenaires ont été l'occasion de partager les perspectives quant aux enjeux liés à la prévention de la criminalité et à la sécurité dans les milieux de vie. Elles ont permis d'échanger sur les approches mises en œuvre au cours des dernières années et sur les expériences menées sur le terrain. Elles ont mis en lumière des consensus qui permettraient d'orienter au cours des prochaines années le travail des autorités gouvernementales et des autres acteurs institutionnels et communautaires.

L'importance de maintenir les acquis des programmes et des actions menées au fil des ans par les différents intervenants sur le terrain dans le domaine de la prévention et de la sécurité des collectivités a été soulignée. Il importe à cet égard de consolider et de pérenniser ces efforts et

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

d'en tirer profit afin de répondre le plus adéquatement possible aux défis que pose l'évolution de la criminalité et de l'insécurité.

Parmi ces défis, on retrouve le vieillissement de la population, l'exploitation sexuelle des jeunes, les crimes haineux et la radicalisation, l'isolement social, l'inclusion des jeunes autochtones, la toxicomanie et l'itinérance, les problématiques de santé mentale et les interventions auprès des populations plus vulnérables, incluant celles bénéficiant du logement social et les autochtones de plus en plus présents en milieu urbain.

La prise en compte du sentiment de sécurité des citoyens dans les milieux de vie est également un enjeu qui a retenu l'attention au cours des dernières années. La sécurité dans les lieux et les espaces publics, la sécurité dans l'ensemble des déplacements quotidiens des citoyens à pied, à vélo ou en auto, la sécurité dans les zones scolaires, la solidarité et l'entraide à l'échelle locale et la responsabilisation et la participation citoyennes sont autant de facettes de cette préoccupation. Cette dernière s'inscrit notamment dans le contexte de la promotion du transport actif et des saines habitudes de vie.

Ces défis interpellent l'ensemble des intervenants institutionnels et communautaires et font ressortir la nécessité de développer et de promouvoir activement des approches intégrées misant sur la complémentarité, le partenariat et le partage des expertises. Le MSP, les municipalités, les réseaux de la santé et de l'éducation, les services policiers, les organismes communautaires et les citoyens doivent tous mettre l'épaule à la roue et travailler de façon concertée. Ces démarches se doivent d'être appuyées par la recherche, par des programmes de formation et par des mécanismes d'échange sur les bonnes pratiques. Il convient également de favoriser l'émergence de nouveaux modèles d'intervention à même de s'adapter à l'évolution des différentes problématiques sur le terrain.

Dans cette perspective, le ministère de la Sécurité publique et les municipalités doivent continuer de jouer un rôle clé de catalyseur des efforts concertés en matière de prévention de la criminalité et de sécurité des collectivités. Toutefois, d'autres acteurs gouvernementaux et de la société civile doivent également s'approprier cette approche et en être partie prenante afin d'en assurer le plein succès.

Les paragraphes qui précèdent ne présentent qu'un survol des échanges survenus lors des différentes rencontres de consultations. Plusieurs des propositions concrètes formulées par les participants seront reprises dans la section suivante qui fait état des recommandations à l'intention du ministère de la Sécurité publique.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

Les recommandations faites au ministère de la Sécurité publique

À la lumière des consultations menées auprès des partenaires et des consensus qui se sont dégagés à cette occasion, le Centre international pour la prévention de la criminalité est à même de formuler un ensemble de recommandations sur la manière d'actualiser et de donner une nouvelle impulsion à la Politique ministérielle en prévention de la criminalité. Certaines de ces recommandations se veulent plus globales dans leur portée tandis que d'autres mettent l'accent sur des moyens spécifiques d'atteindre les objectifs visés.

Une prémisse :

La Politique ministérielle en prévention de la criminalité a toujours sa raison d'être et ses principes directeurs sont toujours d'actualité.

Les intervenants à l'œuvre sur le terrain ont été à même de témoigner que les enjeux et les défis que posent à la société la criminalité sous ses diverses formes et l'insécurité que les citoyens peuvent ressentir dans les milieux de vie nécessitent une vision d'ensemble et des stratégies d'action pour s'attaquer de façon efficace à ces phénomènes. Cette vision doit avoir pour socle une approche préventive et non seulement réactive face à des comportements et à des environnements qui génèrent de la violence contre les personnes, qui entraînent des dommages à la propriété et qui minent la qualité de vie des citoyens au quotidien et contribuent à l'érosion du tissu social.

Dans cette perspective, les principes directeurs énoncés dans la Politique ministérielle sont toujours pertinents. Ceux-ci mettent l'accent sur la nécessité de la prévention, sur l'importance d'une stratégie d'intervention diversifiée et sur une approche intégrée. Cette dernière doit reposer sur un leadership au plan national, sur une maîtrise d'œuvre à l'échelle locale, sur le partenariat entre les différents intervenants, sur une démarche structurée de planification des actions préventives et sur la concertation entre les différents ministères.

Les principes directeurs mentionnés ci-dessus ont été les fondements de plusieurs programmes, plans d'action et projets mis de l'avant au cours des dernières années par le ministère de la Sécurité publique, par des instances municipales, par des services de police et par des organismes communautaires à travers le Québec. Il est primordial de préserver ces acquis comme l'ont souligné les participants à la démarche de consultation sur la Politique ministérielle et de s'en servir comme tremplin en vue de donner une nouvelle impulsion à cette approche.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

Les orientations stratégiques à privilégier au cours des prochaines années dans le cadre de la Politique ministérielle :

1. Promouvoir et de soutenir le rôle clé joué par les municipalités et les MRC dans les démarches concertées de prévention.

Il est recommandé de jumeler le concept de sécurité de la collectivité à celui de prévention de la criminalité afin de contribuer à mobiliser davantage le milieu municipal. Ceci permettrait de mettre l'accent sur tous les éléments qui contribuent à la prévention et à la sécurité dans les milieux de vie. Il s'agit en quelque sorte de s'attaquer à la fois à la criminalité et au sentiment d'insécurité, de manière cohérente et complémentaire.

Les participants à la démarche de consultation sur la Politique ministérielle ont toutefois fait ressortir l'importance de bien définir les éléments constitutifs d'une approche intégrée afin d'éviter une dilution du concept et la confusion avec d'autres politiques gouvernementales ou municipales ayant pour objet de favoriser la qualité de vie et le mieux-être des populations.

Dans cette perspective, il apparaît que le MAMOT, de par la nature même de son mandat et des relations privilégiées qu'il entretient avec le monde municipal, devrait devenir un partenaire actif du MSP au sein de l'appareil gouvernemental dans la promotion de cette approche intégrée en matière de sécurité et de prévention à l'échelle locale. L'objectif est d'aller au-delà des responsabilités traditionnelles des municipalités en matière de sécurité publique et de mobiliser l'ensemble des services municipaux dans une approche coordonnée en faveur de la sécurité.

Le MSP se doit d'exercer un leadership fort en matière de prévention de la criminalité et il doit amener le MAMOT à jouer un rôle semblable dans la perspective de promouvoir une vision intégrée de la sécurité des collectivités au Québec.

Le MSP et le MAMOT devraient développer un partenariat avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin de développer une stratégie commune de promotion d'une vision intégrée de la prévention de la criminalité et de la sécurité des collectivités.

2. Soutenir l'action

Appuyés par une stratégie commune de promotion, des modules de formation devraient également être dispensés sous diverses formes, et être développés en collaboration avec les unions municipales, les services policiers et le Réseau Intersection afin de sensibiliser et d'outiller les élus et les gestionnaires municipaux.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@icpc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

Ces modules pourraient être intégrés aux programmes de formation offerts par l'UMQ et la FQM. Ils pourraient s'adresser notamment aux maires, aux conseillers municipaux chargés de la sécurité publique, aux membres des comités de sécurité publique et aux directeurs généraux des municipalités. Ces modules porteraient tant sur une démarche structurée de planification et de diagnostic que sur l'élaboration de politiques et de plans d'action. Les nombreux outils développés au cours des dernières années, notamment par le CIPC et l'institut national de santé publique du Québec, pourraient être mis à contribution dans le cadre de ce programme de formation.

Par ailleurs, un colloque réunissant les différents acteurs de la prévention devrait être organisé en 2018 à l'initiative du MSP en collaboration avec le milieu municipal afin d'enrichir la vision intégrée de la prévention, de partager les expertises et de favoriser une nouvelle impulsion pour la Politique ministérielle.

En effet, les participants à la consultation sur la Politique ministérielle ont été unanimes à souhaiter que les acteurs de la prévention à l'œuvre sur le terrain aient l'occasion sur une base régulière d'échanger directement entre eux. Ces rencontres permettent aux intervenants issus des municipalités, des services de police, des groupes communautaires, du milieu de la recherche et des autres institutions d'approfondir la réflexion sur les enjeux en matière de prévention et de sécurité, de confronter et d'enrichir les perspectives d'action, de favoriser le partage des expertises et de renforcer le réseautage.

Afin de donner suite à ce besoin d'échanges, le colloque réunissant les forces vives de la prévention au Québec constituerait en quelque sorte un tremplin pour mobiliser l'ensemble des intervenants et mettre en lumière l'importance et la pertinence d'une vision intégrée en matière de prévention de la criminalité et de sécurité des collectivités. Il pourrait être planifié et organisé en étroite collaboration avec le MAMOT, les unions municipales, les services de police et le milieu communautaire.

En plus d'approfondir la réflexion sur les enjeux touchant la prévention et la sécurité, le programme pourrait être structuré de façon à développer les connaissances et à partager les expertises sur les stratégies locales et concertées, sur les modèles innovants d'intervention auprès des groupes vulnérables et sur les moyens de renforcer les dynamiques de collaboration et d'échanges entre les acteurs. Le colloque pourrait également être l'occasion de dresser une feuille de route pour les prochaines années dans l'esprit de la nouvelle impulsion à donner à la Politique ministérielle en prévention de la criminalité.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

3. Renforcer et mettre en valeur l'approche intégrée des stratégies locales de prévention de la criminalité

Les actions découlant de la Politique ministérielle en matière de soutien à l'action, de recherche et de partage de l'information devraient avant tout être déployées afin d'appuyer les efforts concertés à l'échelle locale.

Le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité lancé en 2016 par le MSP a permis à plusieurs collectivités locales à travers le Québec d'amorcer une démarche structurée de planification de prévention et la mise en place de mesure de prévention découlant d'un plan ou d'une politique en matière de sécurité, ainsi que d'envisager le développement d'un service de travail de rue et d'un programme d'animation après-école. Le programme est un important levier permettant de mobiliser le milieu municipal et d'appuyer concrètement ce dernier dans les efforts déployés sur le terrain afin de rendre les milieux de vie plus sûrs.

Dans une perspective d'étendre la portée des approches concertées en matière de prévention et de sécurité, il serait pertinent que le MSP et le MAMOT examinent conjointement avec les unions municipales les moyens de soutenir l'action des villes et des MRC de plus de 100 000 habitants et de bonifier la capacité technique et les ressources à la disposition des plus petites municipalités en vue de mettre en place des actions adaptées à leur contexte.

Afin de rendre plus facilement accessible et de diffuser de façon plus structurée l'information sur les approches concertées en matière de prévention et de sécurité, le MSP et le MAMOT devraient développer davantage leur capacité à répertorier, analyser et évaluer les stratégies, les politiques, les plans d'action et les projets mis de l'avant à l'échelle locale et régionale et de faire ainsi mieux connaître les bonnes pratiques à travers le Québec. Le bilan des actions menées au fil des ans dans le cadre et dans l'esprit de la Politique ministérielle est déjà substantiel et les nombreuses initiatives en cours pourront également s'avérer riches sur le plan des connaissances et des enseignements à en tirer.

Une attention particulière devrait être portée à l'analyse des modèles innovants d'intervention auprès des groupes vulnérables et des expériences positives qui en découlent afin d'en évaluer la portée et le potentiel de réplique et d'adaptation. Dans ce contexte, il conviendrait entre autres de déterminer les conditions nécessaires et les mécanismes pratiques qui permettraient un meilleur arrimage des interventions des acteurs locaux avec celles du réseau de la santé et des services sociaux dans le but d'assurer une meilleure continuité et prise en charge des problématiques liées à la santé mentale, à la toxicomanie et à l'itinérance.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@icpc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

4. Développer la concertation intersectorielle

Au cours des vingt-cinq dernières années, le monde municipal a activement participé à la réflexion portant sur les enjeux touchant à la prévention de la criminalité et à la sécurité des collectivités. Que ce soit dans le cadre des travaux qui ont mené à l'adoption de la Politique ministérielle, dans le suivi des expériences pilotes ou dans le développement d'outils ou de programmes de formation, les associations municipales ont manifesté un intérêt constant pour cette approche, signe de l'importance qu'elles accordent à la sécurité pour la qualité de vie des citoyens. Cet intérêt est encore très actuel et a été manifesté par les représentants des deux associations municipales lors de la consultation.

Les municipalités et les MRC sont appelées dans le cadre de la Politique ministérielle à jouer un rôle de catalyseur dans leur milieu afin de mobiliser l'ensemble des intervenants institutionnels et communautaires en vue d'élaborer des stratégies intégrées visant à prévenir la criminalité et à favoriser la sécurité de la collectivité. De plus, par leurs politiques et leurs actions notamment en matière de planification, d'urbanisme, d'aménagement urbain, de sécurité publique, de loisirs et de vie communautaire, elles peuvent contribuer dans une large mesure à rendre les milieux de vie plus sûrs et à favoriser l'inclusion sociale des citoyens de tous les âges.

Les programmes et les interventions touchant les groupes vulnérables et les facteurs de risque associés à la délinquance et à la violence, la prévention de la violence contre les femmes et au sein de la famille, l'insertion des jeunes, la prévention de la marginalisation des aînés, des personnes seules et des personnes handicapées, la prévention de la toxicomanie et de l'itinérance, la réinsertion des contrevenants, l'aménagement sécuritaire des espaces publics et des voies de circulation automobile, cycliste et piétonne, la sécurité routière, l'approche et les pratiques de police communautaire et de résolution de problème, les programmes de solidarité à l'échelle des villages, des villes et des quartiers ainsi que les campagnes de sensibilisation visant la responsabilisation et la participation citoyennes.

Tous ces enjeux nécessitent un travail concerté reposant sur la collaboration, le partenariat et le partage des expertises et des ressources. Ils interpellent les élus et les services municipaux, les services de police, les travailleurs sociaux, les organismes communautaires, les réseaux de la santé et des affaires sociales, le milieu de l'éducation ainsi que les citoyens. Ce travail nécessite souvent d'adapter les modes d'intervention, de concevoir des modèles innovants et de développer de nouveaux outils afin de mieux faire face à la complexité des problématiques et de répondre aux besoins spécifiques des collectivités.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

Ce contexte fait également ressortir l'importance de maintenir les acquis des programmes et des actions menées au fil des ans par les différents intervenants sur le terrain dans le domaine de la prévention et de la sécurité des collectivités.

Les participants ont exprimé la nécessité de consolider et de pérenniser ces efforts et d'en tirer profit afin de répondre le plus adéquatement possible aux défis que pose l'évolution de la criminalité et de l'insécurité.

En conclusion

Le Centre international pour la prévention de la criminalité est convaincu que ces recommandations reflètent la volonté des intervenants de tous les milieux qui ont participé à la démarche de consultation de poursuivre et d'accentuer les efforts concertés afin de rendre les milieux de vie plus sûrs à travers le Québec. Les acteurs de la prévention qui ont participé à la démarche de consultation ont accueilli très favorablement la volonté du MSP de donner un nouveau souffle à la Politique ministérielle. Ils sont prêts à se mobiliser et à contribuer concrètement à l'atteinte de cet objectif pour le bénéfice de tous nos concitoyens.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

Annexe

Liste des partenaires ayant participé à la démarche de consultation sur la Politique ministérielle en prévention de la criminalité

Journée de réflexion – Montréal – 2 juin 2017

Louise-Marie Bouchard – Institut national de santé publique du Québec
René-André Brisebois – Institut universitaire – Centre jeunesse de Montréal
Serges Bruneau – Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)
Daniel Cauchy – CIPC
Isabelle Champagne – Ville de Lavaltrie
Martin Cossette – Ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP)
Simon Crépeau – Service de police de l'agglomération de Longueuil
Simon Da Silva – CIPC
Johanne Daigle – Tandem Ville de Montréal
Michel Fortin – Office municipal d'habitation de Montréal
Serge Gagnard – Service de police de la Ville de Laval
Geneviève Guérin – Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Nillab Hassani – CIPC
Alexandre Huard – MSP
Francis Lanouette – Réseau Intersection
Jocelyne Lebrun – Ville de Montréal
Pier-Alexandre Lemaire – CIPC
Robert Paris – Pacte de rue
Alexandre Parizeau – Ville de Longueuil
Jacinthe Poulin – Regroupement des centres d'amitiés autochtone du Québec
Marko Mercier – Service de police de la Ville de Québec
Caroline Savard – Société de criminologie du Québec
Jean-Marie Richard – École nationale de police du Québec
Émilie Toubéix – Service de police de la Ville de Montréal
Linda Veillette – MSP
Lucille Veilleux – Wapikoni mobile
Claude Vézina – CIPC
Mélanie Walsh – Wapikoni mobile

Rencontre de travail – Québec – 22 juin 2017

Serges Bruneau – CIPC
Étienne Grand-Maison – Fédération québécoise des municipalités

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

Yves Létourneau – Union des municipalités du Québec
Sylvie Thibeau – Ville de Québec
Linda Veillette – MSP
Claude Vézina – CIPC

Rencontre de travail – Montréal – 30 août 2017

Serges Bruneau – CIPC
Dany Charrette – Sûreté du Québec
Martin Lajeunesse – Sûreté du Québec
Marie-Hélène Perron – Sûreté du Québec
Claude Vézina – CIPC

Coordination et rédaction du rapport

Coordination et supervision: Serges Bruneau
Rédaction: Claude Vézina, Consultant

Nous tenons également à remercier toute l'équipe du CIPC et la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité du MSP, en particulier Linda Veillette.

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org